

**COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 05 juillet 2021**

Présents :

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU, Jessica ANNE, Patricia SAUMANDE

Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Philippe CARAUD, Christophe GONÇALVES, Christophe ALAUZET, Sébastien ROUGET

Absents :

Jean François FONQUERGNE

Anna PAZ

Secrétaire :

Virginie ARSEGUEL

Madame le Maire ouvre la séance en donnant l'ordre du jour.

1. Cession d'un bien à Croquié

Madame le Maire nous rappelle qu'en 2017 nous avons pris une délibération sur la vente d'un bien de Croquié (une grange à l'état de ruine) au propriétaire attendant pour la somme de 2 000 euros. L'acheteur nous demande que la vente se fasse au nom de son fils : annulation de l'ancienne délibération.

Le Conseil approuve à l'unanimité

2. Création de poste d'emploi saisonnier à temps complet

Madame le Maire propose de remplacer la délibération précédente car il y a eu une erreur sur la dénomination du poste qui avait été pris par erreur à temps non complet.

Le Conseil approuve à l'unanimité

3. Tarif restauration scolaire

Madame le Maire propose le maintien des tarifs de la restauration scolaire.

Prix repas enfants commune 3,40 euros ; 3,90 euros pour les enfants hors commune ; enfants de la crèche 2,40 euros et adultes 6,60 euros.

Le Conseil approuve à l'unanimité

4. Questions diverses

Madame le Maire propose aux adjoints de faire un compte rendu concernant leur commission.

Germain Flores : les travaux au tennis sont presque terminés, validation du devis pour refaire la porte du tennis extérieur adaptée au fauteuil ; le city stade démarrera 30 août pour 15 jours environ et ils répareront le court extérieur du tennis ; réparation du mur du Titou à Garrabet ; inversion des portes de l'école de Mercus pour une ouverture vers l'extérieur ; la communauté des communes a lancé le marché pour les travaux de voirie au lotissement Paul Marrot ; proposition de passer en éclairage par LED au tennis et au stade.

Germain Ramirez : les conseils d'école se sont déroulés dans de bonnes conditions, et de façon très constructive. Une réunion entre la commission vie scolaire et les parents délégués s'est tenue avant les vacances.

Notre commune a été retenue pour l'appel à projet du développement numérique (ordinateurs pour chaque enseignant et tablettes pour les enfants)

De nouveaux panneaux seront mis sur les sentiers de randonnée ; présence sur le SCOT avec aménagement de voies cyclables ; L'Ultra Ariège se déroulera le 23 et 24 juillet.

Albertina GUIU : certaines personnes nous ont sollicité pour la prise de rendez-vous pour la vaccination, renouvellement des dossiers d'aide-ménagère avec le CCAS. Tous les appartements sont loués, celui d'Amplaing va se libérer en octobre.

Roseline RIU : réunion mardi 8 juin avec les présidents des 3 comités des fêtes : après discussion et en raison du protocole sanitaire et du respect des gestes barrières difficiles à mettre en place, aucune fête locale ne pourront se dérouler. Pour la fête de la bière en octobre, pas assez de recul. Madame le Maire leur a proposé de voir pour d'autres solutions comme vide grenier...Nouvelle association de Croquié « Vivre à Croquié ».

L'assemblée générale du foot à St Paul s'est bien passée, le président a décidé de prolonger sa fonction. Réunion aussi avec le tennis sur la pratique du tennis en handisport.

Christophe GONÇALVES : le projet de site internet et les tickets cantine arrivent au bout. Le personnel de la mairie va être formé dans l'été avant la rentrée puis un rappel sera fait au mois d'octobre pour analyser les problèmes et les corriger.

Madame le Maire rappelle que nous avons 4 emplois saisonniers sur l'été. Il y a eu une réunion du groupement des régies pour donner des statuts à ce groupement. Le Maire de Saverdun fait une proposition pour l'acquisition d'une centrale hydraulique : notre régie pourrait prendre des parts et participer ainsi à la transition énergétique ainsi que produire des recettes pour notre RME. Le projet sera soumis à l'étude par le conseil de régie.

103 ° congrès des maires se fait au mois de novembre du 16 au 19.

Madame le Maire lève la séance à 21h15